

# Calendrier des concours administratifs et examens professionnels 2019

(MàJ 13 novembre 2018)

CATEGORIE	CORPS	RECRUTEMENT	CONDITIONS DE CANDIDATURE	POSTES	DOSSIERS D'INSCRIPTION		DATES EPREUVES		SERVICE A CONTACTER
					OUVERTURE	DATE LIMITE D'INSCRIPTION	ECRIT	ORAL	
A	ATTACHE PRINCIPAL D'ADMINISTRATION de l'ETAT	EXAMEN PROFESSIONNEL (avancement)	Ouvert aux attachés d'administration de l'Etat, <u>titulaires</u> et rattachés, pour leur gestion, à la DGAC ou à Météo France, qui justifient au plus tard le 31 décembre de l'année au titre de laquelle le tableau d'avancement est établi, d'au moins trois ans de services effectifs dans un corps civil ou un cadre d'emplois de catégorie A ou de même niveau et avoir atteint le 5e échelon du grade d'attaché.	A définir	01/12/2018	31/05/2019	-	A partir du 07/10/2019	DGAC (SDP/GCRH) (1)
A	ATTACHE D'ADMINISTRATION de l'ETAT	EXTERNE et INTERNE (recrutement)	Recrutement unique par la voie des Instituts Régionaux d'Administration. (contacter la Fonction Publique au : 01.42.75.88.02 ou consulter le site internet : <a href="http://www.fonction-publique.gouv.fr/score/ecoles-de-formation/ira-et-ena/ira/concours-daces-aux-instituts-regionaux-dadministration">http://www.fonction-publique.gouv.fr/score/ecoles-de-formation/ira-et-ena/ira/concours-daces-aux-instituts-regionaux-dadministration</a> )	-	-	-	-	-	-
		EXAMEN PROFESSIONNEL (recrutement)	Ouvert aux assistants d'administration de l'aviation civile justifiant au 1er janvier de l'année au titre de laquelle l'examen professionnel est organisé, d'au moins six années de services publics dans un corps ou cadre d'emplois de catégorie B ou de niveau équivalent.	A définir	01/12/2018	31/05/2019	19/09/2019	A partir du 03/12/2019	DGAC (SDP/GCRH) (1)
B	ASSISTANT D'ADMINISTRATION de l'AVIATION CIVILE de classe exceptionnelle	EXAMEN PROFESSIONNEL (avancement)	Ouvert aux assistants d'administration de l'aviation civile justifiant, au 31 décembre de l'année de l'examen, d'au moins un an dans le 5ème échelon du deuxième grade et d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.	A définir	01/12/2018	31/01/2019	21/03/2019	A partir du 25/06/2019	DGAC (SDP/GCRH) (1)
B	ASSISTANT D'ADMINISTRATION de l'AVIATION CIVILE de classe supérieure	EXAMEN PROFESSIONNEL (recrutement)	Ouvert aux adjoints d'administration de l'aviation civile justifiant de onze années de services publics au 1er janvier 2019.	A définir	01/12/2018	01/03/2019	07/05/2019	A partir du 10/09/2019	DGAC (SDP/GCRH) (1)
		EXAMEN PROFESSIONNEL (avancement)	Ouvert aux assistants d'administration de l'aviation civile ayant au moins atteint, au 31 décembre de l'année de l'examen, le 4 <sup>ème</sup> échelon du premier grade et justifiant d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.	A définir	01/12/2018	01/03/2019	-	A partir du 04/06/2019	DGAC (SDP/GCRH) (1)
	ASSISTANT D'ADMINISTRATION de l'AVIATION CIVILE de classe normale	EXAMEN PROFESSIONNEL (recrutement)	Etre adjoint d'administration de l'aviation civile et justifiant d'au moins sept années de services publics au 1 <sup>er</sup> janvier 2019.	A définir	01/12/2018	31/01/2019	12/03/2019	A partir du 17/09/2019	DGAC (SDP/GCRH) (1)
C	ADJOINT D'ADMINISTRATION de l'AVIATION CIVILE Principal de 2 <sup>e</sup> classe C2	EXTERNE (Principal de 2 <sup>ème</sup> classe C2) Recrutement concours commun interministériel	Pas de diplôme exigé.	-	-	-	-	-	-
		INTERNE (Principal de 2 <sup>ème</sup> classe C2) Recrutement concours commun interministériel	Fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière comptant au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année du concours au moins une année de services civils effectifs.	-	-	-	-	-	-
		EXAMEN PROFESSIONNEL (Principal de 2 <sup>ème</sup> classe C2) (avancement)	Adjoint d'administration de l'aviation civile du 1 <sup>er</sup> grade C1 ayant atteint le 4 <sup>ème</sup> échelon de leur grade et comptant au moins trois ans de services effectifs dans ce grade, ou dans un grade doté de la même échelle de rémunération d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C.	-	-	-	-	-	-

(1) DGAC - SG/SDP/GCRH - Division des Concours et Examens - 50, rue Henry Farman - 75720 PARIS CEDEX 15

Mél : [concours-administratifs-sg-sdp@aviation-civile.gouv.fr](mailto:concours-administratifs-sg-sdp@aviation-civile.gouv.fr)

Aucune demande par téléphone ne sera prise en compte – **Nota** : Les examens professionnels sont réservés aux agents de la DGAC et Météo-France et leurs établissements publics